

Chargeant Monsieur **Jonas GBIAN**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, de l'intérim de Monsieur **Nassirou BAKO-ARIFARI**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur pour compter **du Mercredi 30 novembre au samedi 03 Décembre 2011**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 13 mars 2011 ;

VU le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011, portant composition du Gouvernement ;

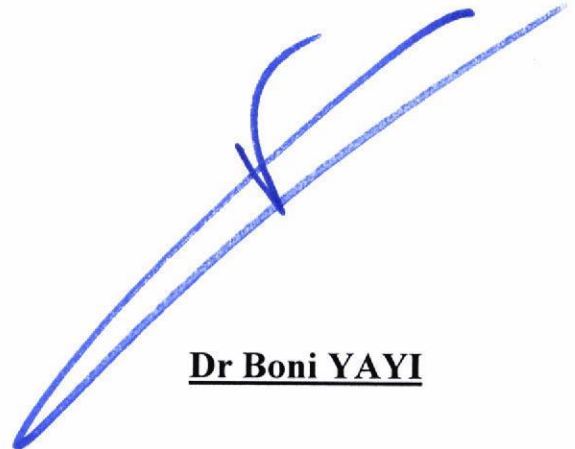
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mercredi 30 novembre 2011, Monsieur **Jonas GBIAN**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables est chargé de l'intérim de Monsieur **Nassirou BAKO-ARIFARI**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 decembre 2011

Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2- MAEIAFBE 4 –
SGG 4 – Autres Ministères 25 – Départements 6 – JORB 1.